Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 21/08/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 21/08/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/692502
N° d'annonce : 692502

Compagnie ACOFI

Société par actions simplifiée au capital de 1.563.582,48 €

Siège social : 58 bis, rue La Boétie 75008 PARIS

510 571 995 R.C.S. Paris

Aux termes d'une décision du Président du 20 juin 2023 et des décisions unanimes des associés du 17 mai 2023, le capital social a été réduit d'un montant de 398.490,54 € par rachat d'actions de la société suivi de leur annulation et ramené de 1.563.582,48 € (ancienne mention) à 1.165.091,94 € (nouvelle mention) à effet du 20 juin 2023. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeNWIMpq2
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeNWIMpq2

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)